



ACTUALITÉ SOCIALE 2026 (SPÉCIAL ANTILLES)



**12 ou 13 mars &
15 ou 16 octobre 2026**



En **Martinique**
ou en **Guadeloupe**



**8h30
16h30**



Lefebvre Dalloz
COMPÉTENCES

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Ces derniers mois, l'actualité législative et jurisprudentielle en droit social a été dense.

De nombreux arrêts rendus par la Cour de cassation sont parus.

La jurisprudence a fait l'objet de nombreux revirements et a apporté des précisions relatives à des thématiques fondamentales du droit du travail. Il en va ainsi du droit individuel et collectif du travail.

Pour vous permettre de bénéficier d'un tour d'horizon complet de ces nouveautés et de cerner les enjeux pratiques qui en découlent, Lefebvre Dalloz Compétences organise la présente formation d'actualité sociale aux Antilles, en Guadeloupe et en Martinique.

Un expert en droit du travail décrypte pour vous les principales évolutions législatives et jurisprudentielles et répondra à vos questions.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer lors de cet évènement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marc de Bézenac,

Responsable des formations Droit social-IRP
Lefebvre Dalloz Compétences



OBJECTIFS

- Faire le point sur l'ensemble des thèmes qui ont marqué l'actualité sociale des derniers mois
- Mesurer la portée pratique des dernières réformes et jurisprudences de la Cour de cassation
- Échanger avec vos pairs sur l'impact de cette actualité dans vos entreprises

PUBLIC CONCERNÉ

PDG - Managers - Directeurs et Responsables
RH - Responsables des affaires sociales -
Juristes d'entreprise - Avocats - Conseils



INTERVENANT

Olivier BACH,

Avocat associé spécialisé en droit social,
Eole Avocats

PROGRAMME

Ce programme est donné à titre indicatif et est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité récente.

PARTIE 1 : Actualité légale et réglementaire

1. Évolutions législatives et réglementaires

- Un arrêté modifie les nomenclatures des risques d'AT/MP (Arrêté du 2 décembre 2025 portant modification de l'arrêté du 17 octobre 1995)
- La directive européenne sur la transparence salariale
- La loi « seniors » du 24 octobre 2025 : réforme de l'entretien professionnel, transition pro, VAE, formation
- Décret du 8 juillet 2025 : représentant de proximité - les modalités de contestation de sa désignation sont enfin fixées
- Loi n°2025-391 - CSRD :- CSRD : La loi DDADUE revisite le calendrier d'application et la consultation du CSE

2. PLF/PLFSS pour 2026 : point sur les nouveautés

PARTIE 2 : La jurisprudence significative et récente

1. Les relations individuelles de travail

- Exécution du contrat de travail
 - Période d'essai
 - Durée du travail
 - Obligation de santé et de sécurité
 - Rémunération
- Rupture du contrat de travail
 - Licenciement
 - Rupture conventionnelle
 - Indemnisation
- Procédure
 - Prescription
 - Preuve

2. Les relations collectives de travail

- Négociation collective
- Représentation du personnel
- Conflits collectifs

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates 12 ou 13 mars & 15 ou 16 octobre 2026

Horaires 8h30 • 16h30

Lieu En Martinique ou en Guadeloupe



RETROUVEZ LA FORMATION SUR
formation.lefebvre-dalloz.fr



Retournez ce bulletin à :
Lefebvre Dalloz Compétences Tour Lefebvre Dalloz Service inscriptions clients formation
10 place des Vosges CS 20360 92072 Paris La Défense Cedex
Tél. : 01 83 10 10 10 • E-mail : adv-formation@lefebvre-dalloz.fr

Oui je m'inscris à la conférence Actualité Sociale 2026 - Spécial Antilles (Réf. PDF WEB - 1553)
Session choisie :

Martinique

- Jeudi 12 mars 2026**
 Jeudi 15 octobre 2026

Guadeloupe

- Vendredi 13 mars 2026**
 Vendredi 16 octobre 2026

Tarif : **1 046€ HT** soit 1 134,91 € TTC (restauration comprise pour les sessions en présentiel)

SOCIÉTÉ

Raison sociale _____ Adresse _____
Code Postal _____ Ville _____
Tél. _____ E-mail _____
SIRET _____

PARTICIPANT

Mme M.

Nom _____ Prénom _____
Fonction _____ Tél. _____
E-mail (pour vos accès aux ressources pédagogiques) _____

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION (SI DIFFÉRENT DU PARTICIPANT)

Mme M.

Nom _____ Prénom _____
Fonction _____ Tél. _____
Fax _____ E-mail _____

ADRESSE DE FACTURATION (SI DIFFÉRENTE DE VOTRE SOCIÉTÉ)

Contact _____ Raison sociale _____
Adresse _____ Code Postal _____
Ville _____ Tél. _____
Fax _____ SIRET _____

CONSETEMENT ET DROITS DES PERSONNES

En soumettant ce bulletin, vous reconnaissez avoir pris connaissance de notre Politique de confidentialité et vous acceptez que les informations recueillies soient traitées par l'ensemble des filiales du groupe Lefebvre-Sarrut, auquel appartient Lefebvre Dalloz Compétences, dans le but de gérer vos demandes, commandes et abonnements, de constituer un fichier clientèle et à des fins de statistiques et de prospection commerciale. Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données à caractère personnel, et d'un droit d'opposition et de limitation du traitement de vos données. Pour connaître et exercer vos droits, veuillez consulter notre Politique de confidentialité sur notre site formation.lefebvre-dalloz.fr ou contactez-nous à l'adresse suivante droitsrgpd@lefebvre-sarruteu. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'offres commerciales de notre part, merci de cocher la case suivante Lefebvre Dalloz Compétences - Tour Lefebvre Dalloz, 10 place des Vosges 92400 Courbevoie
Tél. : 01 83 10 10 10 - src-formation@lefebvre-dalloz.fr

Je reconnais avoir lu et approuvé les CGV de Lefebvre Dalloz Compétences consultables sur formation.lefebvre-dalloz.fr

À _____ Le _____

Signature et cachet de l'entreprise